

**VERS UNE REHABILITATION DE LA TRADUCTION  
PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE  
DES LANGUES ETRANGERES**

**DEBBACHE Souâd  
Université de Batna**

**RESUME :**

S'interroger sur la pertinence d'intégrer la traduction pédagogique dans les programmes d'enseignement/apprentissage des langues étrangère s'avère, à l'ère de l'éclectisme, un excellent exercice académique dans le processus d'acquisition des ordres langagiers (écrit et oral) d'une langue.

Faire passer un discours des contraintes de la langue maternelle aux contraintes de la langue cible engage le traducteur dans une manipulation artisanale des codes linguistiques avec l'objectif ultime de rétablir le lien entre la compréhension et la réexpression.

Convaincue de la nécessité de réhabiliter la traduction au sein de notre système scolaire en tant que vecteur d'ancrage dans notre réalité culturelle et une projection vers l'universalité, notre ambition est d'en faire, aussi, un état d'esprit et une source de renouvellement et de progrès intellectuel.

Dans son 'Art poétique', Paul Claudel disait :

« Toute sensation est une naissance. C'est moi qui nais au monde chaque fois que je pénètre mieux sa réalité. La science, cet effort sans fin de lucidité sur l'univers qui nous entoure est une technique qui nous permet de nous insérer dans une réalité préexistante, d'y naître ».

Ce mystérieux détours du côté de la littérature nous permettra de naître, ensemble, au sein d'une réalité (pour ne pas dire évidence) qui ne cesse de s'imposer, qui nous pousse à réfléchir à son devenir et qui nous presse d'emprunter l'inévitable voie de la mondialisation.

Cette co-naissance, dans l'entrelacs des entreprises de réforme qui touchent notre système éducatif, nous a permis de vous traduire, aujourd'hui, notre préoccupation majeure : il s'agit de discuter les programmes en vigueur dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères et de négocier la mise en application des contenus appropriés.

En effet, cette préoccupation, au sein de notre collectif, s'est exprimée par une véritable mise au point d'une expérience dans laquelle nous avons contribué à l'élaboration et la conception de syllabus de différents modules (crédits) de la première année de la licence du français en prenant appui — avec adaptation — sur le modèle du programme de L.M.D.

Quoique ce dernier a exclu le module d'arabe, nous avons tenu à l'introduire sous une nouvelle formule que nous nous proposons de défendre opiniâtement.

Il n'est pas sans savoir que la langue contribue, indéniablement, à la construction de notre identité individuelle et exprime, avec certitude, l'appartenance à un groupe social. De ce fait, la perception d'une langue peut nous inspirer un sentiment d'appartenance (source de plaisir et d'accueil) comme, elle peut devenir un instrument d'exclusion (source d'angoisse et de refus).

De la sorte, l'identification ou l'étrangéité, selon Madallénade Carlo (1998), par rapport à une langue, repose sur le processus d'appropriation cite-t-elle à travers les paroles du romancier Hector Bianciotti<sup>1</sup> est une question de choix d'une langue ou d'une autre.

## *Vers une réhabilitation de la traduction*

Néanmoins, « l'expression linguistique, comme l'un des éléments qui contribuent à l'identification et à la différenciation de soi et de l'autre, tend à se proposer alors comme universelle et naturelle » p76 souligne-t-elle et n'hésite pas de rejoindre M. Yaguello<sup>2</sup> pour nous préciser qu'un locuteur « n'est guère capable de prendre ses distances avec la langue. Il l'investit tout au contraire de valeurs affectives, esthétiques et morales et porte sur elle un regard teinté de son expérience personnelle et des préjugés de son époque et de son groupe social ».

En conséquence, il serait exclu d'ignorer ce chemin de référence vers et depuis la langue maternelle. Ce va et vient, incessant, permet à l'apprenant de structurer son apprentissage et de développer, parallèlement, des capacités cognitives (observation, classement, confrontation, interprétation..) en mesure d'opérer des choix et d'élaborer une pensée divergente. De toute évidence, l'apprenant a une tendance naturelle à se référer à sa langue maternelle quand il cherche à s'approprier une langue étrangère.

Exclure, interdire et, surtout, bannir l'utilisation de la langue maternelle en classe de langue étrangère, n'est qu'une formule paralysante, un pur héritage des méthodologies directes qui ont participé, activement, à la mise à l'écart de la traduction et la mise en évidence de l'oral.

En l'occurrence, la plupart des méthodologies du XX<sup>ème</sup> siècle s'accordent sur le fait que les activités de transcodage favorisent les interférences et ne peuvent contribuer à l'épanouissement de capacités langagières chez l'apprenant donc, ne présentent aucun intérêt communicatif.

Ceci se révèle, de nos jours, inadapté aux différentes théories éclectiques de l'apprentissage qui mettent l'accent sur la nécessité de la traduction pédagogique dont le but est de sécuriser l'apprenant et lui servir de moyen de guidage dans la

réflexion comparative. D'autre part, le recours, occasionnellement, à une traduction explicative (lever l'ambiguïté lexicale ou pallier à une difficulté grammaticale) ouvre à l'apprenant les chemins d'un transfert positif qui lui facilitera la maîtrise d'habiletés proactive transposable et opérationnalisées vers une didactisation des activités d'apprentissage.

Dans une autre optique, nous ne manquons pas de souligner l'importance accordé par S. Moirand (1982)<sup>3</sup>, parmi les différentes composantes de la compétence de communication, à la « compétence socio-culturelle » qui se traduit par la connaissance des règles sociales et les normes d'interaction entre les individus .

Persuadée de cette pratique, nous avons été tenté d'emprunter les propositions de F. Weiss (1984)<sup>4</sup> de quatre types de communication pour d'éventuelle application en classe de langue étrangère et marque l'intérêt de la réhabilitation de la langue maternelle auquel nous associons B. Cieutat (1989)<sup>5</sup> pour une nouvelle notion de progression plus souple, plus flexible « orientée vers l'action » et « centrée sur l'apprenant » et qui prend en compte ces acquis antérieurs et sa capacité de réflexion.

Dans la même perspective, au carrefour des approches méthodologiques' — majoritairement séduisantes — à la recherche de la bonne formule pouvant concilier l'acquisition d'une compétence linguistique et d'une compétence communicative, C. Puren (1995)<sup>6</sup> opte pour un nouveau statut de la traduction en didactique des langues. Selon lui, la réhabilitation de cette discipline s'impose comme un argument didactique incontestable.

Ajoutons à cela le principe de base de l'approche communicative « l'appel au raisonnement » de H. G. Widdowson (1981)<sup>7</sup> qui associe la langue cible avec la langue

## ***Vers une réhabilitation de la traduction***

de l'apprenant et qui trouve raisonnable de recourir à la traduction comme activité de communication.

Il serait temps de progresser vers notre préoccupation et de s'interroger sur la possibilité — nécessité — d'intégrer la traduction pédagogique dans les programmes de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Tout d'abord, nous ne cherchons pas à noyer le poisson et nous ne cachons pas notre inquiétude, ni notre méconnaissance face à l'interdisciplinarité de la traduction :

— Comment faire face à cette diversité ?

— Comment gérer cette complexité ?

Se mettre aux pointes des savoirs serait l'idéal.

Considérée comme une recherche d'équivalence (sens / forme) et au travail de compréhension (analyse) et de reformulation (expression) , la traduction permet de rendre accessible un texte de langue<sup>1</sup> dans toute sa complexité à un public d'une langue<sup>2</sup> . Cette activité sémantique de déverbalisation et de reverbération dans le respect total de la fidélité à la source se révèle un excellent exercice académique pouvant contribuer à la bonne maîtrise d'une langue étrangère.

L'ultime question et de savoir comment emmener l'apprenant à adopter cette activité en classe de langue ?

Notre expérience nous a conduit à réaliser que cette activité — vu sous cet angle — et une suite logique et légitime de différentes autres activités d'apprentissage véhiculées à travers les modules « Techniques de l'expression écrite et orale (T.E.E.O) » et « Pratique systématique de la langue (P.S.L) » du programme de la licence de français.

Un complément, fort nécessaire, de l'enseignement /apprentissage des langues étrangères et un moyen efficace d'évaluation des acquis, la traduction prend en charge un texte ( système qui s'intègre dans un ensemble de systèmes) dans toute sa complexité et se fixe comme objectif de le réexprimer

avec les moyens linguistiques et thématique équivalents dans le respect de l'intention et la logique de l'auteur.

Il ne s'agit, nullement, de faire un travail sur la langue ou de se contenter de ses connaissances, exclusivement, linguistiques pour une adaptation, purement, technique. C'est un véritable travail de projection de l'opération traduisante qui appelle l'apprenant à être au service du texte. son travail consiste à établir le lien entre la compréhension et la réexpression : comment faire passer un discours des contraintes d'une langue au contraintes d'une autre ?

Il n'est guère question de reprendre les chemins de l'histoire, vers une méthode grammaire-traduction telle qu'elle a été décrite par l'instruction officielle de 1840 et, qui n'a pas manqué de laisser paraître quelques faiblesses. Justifiées, selon Besse (1985)<sup>8</sup>, comme étant peu efficace, cette méthode est appropriée, surtout, à la lecture et la compréhension des textes littéraires ; elle :

— Ne permet pas une acquisition d'une réelle compétence à l'écrit ;

— Dépouille la langue de son contexte extralinguistique (la langue est conçue comme un système de règles et d'exceptions).

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer que c'est une méthode qui a fait ses preuves particulièrement dans les lycées franco musulmans en Algérie.

Par contre, sans provoquer un retournement historique, il serait temps de reconsidérer cette pratique avec les données récentes des approches théoriques vers une nouvelle ère didactique.

### **PROPOSITIONS**

La didactisation de la traduction pédagogique (thème/version) que nous souhaitons exploiter au niveau de

## ***Vers une réhabilitation de la traduction***

l'enseignement/apprentissage des langues étrangères se révèle, à l'heure de la mondialisation, un besoin pressant à la bonne maîtrise de la langue étrangère. Nous ne manquons pas, sans prétention quelconque, de jalonner quelques chemins pédagogiques :

Prendre appui sur la traduction pédagogique pour l'apprentissage de l'écrit. La maîtrise des techniques de la traduction se veut un véritable processus d'acculturation au monde de l'écrit : en effet, la méthode thème/version est un excellent exercice académique qui participe activement à remédier aux difficultés de l'écrit.

accorder une importance particulière à la pratique de groupes : fondée sur la reproduction, cette pratique s'organise autour de textes (longueur choisie), pas forcément littéraire (aller du côté de la presse, les corpus s'y prêtent), assez variés (différentes disciplines qui s'intéressent au quotidien) et qui permettent une étude détaillée (compréhension, analyse, exercices de lexique, de syntaxe, de stylistique, et de rédaction). Par le biais de ces exercices de perfectionnement linguistique, les apprenants pourront se communiquer les résultats de leur aventure avec les textes et sauront comment les auteurs s'expriment dans les différentes langues de spécialité.

Favoriser la traduction explicative dans un cours de langue permet à l'apprenant de se mettre en contact direct avec le fonctionnement des différences et des similitudes : l'activité traduisante, en question, permet l'enrichissement de l'expression linguistique et extralinguistique de l'apprenant

Etudier l'éventualité d'intégrer la traduction pédagogique (thème/version) au niveau du module de

renforcement linguistique en français programmé dans le cadre de l'école doctorale de français, pour la 1<sup>ère</sup> année magistère : En effet, la recherche documentaire contraint les magistérants à faire face à un flou d'informations et de terminologies incontrôlables et, très souvent les nouveautés scientifiques sont dispensées en d'autres langues (anglais, allemand,...). Ayant le sentiment de naviguer à contre courant et sans aucune formation au préalable, l'handicap pourrait se traduire de mille vents. Le fait d'introduire la méthode thème/version suivant les besoins de la formation et du public serait un atout sans égal pour remédier aux lacunes présentes.

**NOTES :**

choix d'une langue ou d'une autre :

Hector Biauciotti, nous confie sa prise de conscience quant au choix du français au détriment de sa langue maternelle, l'espagnole : « je ne soupçonnais pas que chaque langue est une façon singulière de concevoir la réalité, que ce qu'elle nomme suscite une image qui lui appartient en propre. Si je dis oiseau, j'éprouve que les voyelles que sépare en les caressant le S, créent une petite bête tiède, au plumage lisse et luisant, qui aime son nid, en revanche si je dis pajaro, à cause de l'accent d'intensité qui soulève la première, on la pénultième syllabe, l'oiseau espagnol fend l'air comme une flèche, il m'est arrivé d'avancer que l'on peut se sentir désespérer dans une langue et à peine triste dans une autre ; je ne renie pas cette hyperbole »

Proactive : réfléchir, essentiellement, aux stratégies et opérations cognitives qui épousent parfaitement le concept « apprendre à apprendre ».

Transposable : du concept de transposition qui pose la problème de la didactisation des savoirs : opération qui

## ***Vers une réhabilitation de la traduction***

consiste à donner aux apprenants la maîtrise fonctionnelle de ces savoirs.

Didactisation : selon Cuq, c'est l'opération qui consiste à transformer ou exploiter un document langagier brut pour en faire un objet d'enseignement.

Thème/version : technique classique de la traduction pédagogique qui consiste à transposer un extrait de texte en langue maternelle à un extrait de texte en langue étrangère et vis vers ça. Qu'il s'agit de thème grammatical, d'imitation ou littéraire ; de version libre ou littérale, la traduction thème/version est un exercice d'expression écrite très difficile qui nécessite la présence des toutes les composantes de la compétence communicative (savoir, savoir-faire, savoir- être, savoir apprendre).

Communication :

Les quatre types de communication selon S. Weis sont :

- la communication didactiques : métalinguistique
- la communication imitée : reproduction
- la communication simulée : réutilisation (spontanée et créative)
- la communication authentique : propre initiative

Compétences :

S. Moirand distingue quatre composantes de la compétence de communication :

- la composante linguistique : appropriation du système de la langue.
- composante discursive : appropriation des différents types de discours.
- composante référentielle : connaissance du monde.
- composante socioculturelle : connaissance des règles sociales et normes d'interaction entre les individus.

L'appel au raisonnement :

L'apprenant devrait être conscient de ce qu'il fait quand il entreprend des tâches langagières. Faire appel aux connaissances qu'il possède dans sa langue et les transposer habilement dans la langue cible à des fins de communication.

L'instruction officielle de 1840 de la méthode grammaire - traduction stipule la progression suivante :

— (...) La première année est consacrée à la grammaire et la prononciation (apprentissage par cœur des règles ; exercices d'application ; dictée ; récitation de morceaux choisis d'auteurs classiques)

— (...) La seconde année reprendra l'étude de la grammaire. L'apprenant apprendra à résoudre les difficultés, à pénétrer le génie de la langue et à se faire avec les mécanismes de versification. La traduction version/thème se concentre sur des morceaux choisis qui permettront la comparaison avec les auteurs de l'antiquité.

— (...) La troisième année sera consacrée à un enseignement littéraire (histoire littéraire en exemples) et marque le passage à la traduction (thème/version) orale et la rédaction de la narration composée.

### Notes :

<sup>1</sup> *Hector Bianciotti, le pas si lent de l'amour, Grasset, Paris, 1999, P330*

<sup>2</sup> *M. Yaguello, catalogue des idées reçues sur la langue, Seuil, Paris, 1988, P35*

<sup>3</sup> *Sophie. Moirand, 1982, « enseigner à communiquer en langue étrangère », Paris, Hachette, 192p*

<sup>4</sup> *François Weiss, 1984, « types de communications et activités communicatives en classe », la français dans la monde, Paris, Hachette - Larousse, n° 183 février-Mars, pp.47-51*

## ***Vers une réhabilitation de la traduction***

<sup>5</sup>Brigitte. Cieutat, 1989, « *grammaire et approche communicative, ou l'inséparabilité des contradictoires* », *les langues modernes*, Paris, APLV, n°5 pp.35-49

<sup>6</sup>Christian Puren, 1995, « *pour un nouveau statut de la traduction en didactique des langues* », *les langues modernes*, Paris, APLV, n°1, pp. 7-22

<sup>7</sup>H.G. Widdowson, 1981 (1<sup>èd.</sup>1978), *une approche communicative de l'enseignement des langues*, Paris, CREDIF- Hatier (coll. «langue et apprentissage des langues »), 192p

<sup>8</sup>Henri. BESSE (1985), *Méthodes et pratiques des manuels de langues*, Crédif – Didier, Paris.

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

1. Jean –Pierre CUQ, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Asdifle –CLE international, Paris.

2. Maddalena de CARLO, 1998, *L'interculturel*, CLE international, Paris

3. Claude GERMAIN, 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, CLE international, Paris.

4. Christian PUREN ; Paola BERTOCCHINI ; Edwige COSANZO, 1998, *se former en didactique des langues*, Ellipses, Paris.

6. Henri BESSE, 1985, *Méthodes et techniques des manuels de langues*, Crédif - Didier, Paris.